



ISSN: 2230-9926

Available online at <http://www.journalijdr.com>

IJDR

International Journal of Development Research

Vol. 12, Issue, 02, pp. 53766-53772, February, 2022

<https://doi.org/10.37118/ijdr.23890.02.2022>



RESEARCH ARTICLE

OPEN ACCESS

ACCESSIBILITE ET SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES URBAINS DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI (BENIN)

*¹Cossi Mawuna Eusèbe CAPO, ²Louis Dèdègbè AHOMADIKPOHOU and ³Toussaint VIGNINOU

^{1,2}Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Universitaire d'Abomey-Calavi

³Laboratoire de Géographie et d'Expertises Agricoles et Rurale

ARTICLE INFO

Article History:

Received 10th November, 2021

Received in revised form

17th December, 2021

Accepted 28th January, 2022

Published online 20th February, 2022

Key Words:

Abomey-Calavi; Urbanisation; Sécurité Alimentaire; Approvisionnement Alimentaire; Accessibilité.

*Corresponding author:

Cossi Mawuna Eusèbe CAPO

ABSTRACT

Dans un contexte de croissance urbaine accélérée, les populations font face à la consommation d'aliments diversifiés, à des coûts plus au moins accessible qui conditionnent différents états de sécurité alimentaire. L'objectif de cette recherche est de déterminer les modes d'approvisionnement des ménages urbains dans la commune d'Abomey-Calavi. La démarche méthodologique adoptée a consisté à faire la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. L'enquête a été réalisée auprès de 442 ménages sélectionnés dans les noyaux urbains de chacun des neuf arrondissements que compte la Commune. Les outils et matériel utilisés pour la collecte des données sont constitués du questionnaire, les guides d'entretien, appareils photos numériques. L'analyse des résultats a été effectuée sur la base de l'approche CARI (Consolidated Food Security Indicator Approach). Des résultats obtenus, 45 % des ménages urbains s'approvisionnent dans les marchés et 3 % dans les supermarchés. 24,2 et 20 % des ménages s'approvisionnent respectivement dans la rue et auprès des vendeurs ambulants. Une petite proportion (6,2%) des ménages quant à eux vivent de leur propre production. Les ménages en sécurité alimentaire (56 %) et en insécurité alimentaire sévère (53 %) s'approvisionnent dans les marchés. Aussi, 31 % des ménages en sécurité alimentaire limite s'approvisionnent dans les rues et 24 % des ménages en insécurité alimentaire modérée s'approvisionnent auprès des vendeurs ambulants.

Copyright © 2022, Cossi Mawuna Eusèbe CAPO et al. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Cossi Mawuna Eusèbe CAPO, Louis Dèdègbè AHOMADIKPOHOU and Toussaint VIGNINOU. "Accessibilité et sécurité alimentaire des ménages urbains dans la commune d'abomey-calavi (Benin)", *International Journal of Development Research*, 12, (02), 53766-53772.

INTRODUCTION

Malgré une amélioration lente mais régulière de la situation de la sécurité alimentaire dans le monde, la situation demeure très préoccupante en Afrique subsaharienne. Elle est la région la plus vulnérable en matière de sécurité alimentaire (L. D. Ahomadikpohou, 2015, p.16). Avec une densité de population de 87,2 habitant/km², la population béninoise est majoritairement rurale, cependant, 44% vit en zone urbaine (AGVSA, 2017, p.10). Au cours des années 90, le phénomène de l'urbanisation s'est manifesté sans que puissent être suffisamment contrôlées ses conséquences. Il s'agit par exemple des problèmes de surconsommation d'espace, de croissance des coûts de desserte par les réseaux d'équipements et de services, de détérioration de l'environnement naturel et de dégradation de la qualité des cadres de vie (Gnèlé, 2010, p.12). La croissance urbaine prend la forme d'une croissance spatiale qui résulte de la combinaison de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation d'espace par individu (T. Vigninou, 2010 p.32). Selon (L. D. Ahomadikpohou, 2015, p.13), elle entraîne l'augmentation des

besoins alimentaires et conduit à une compétition pour l'espace entre les activités agricoles, pastorales et forestières. En moyenne, 14,1% des ménages béninois ont encore une consommation alimentaire inadéquate dont 2,4% une consommation alimentaire pauvre. Il y a plus de ménages avec une consommation inadéquate en milieu rural (18,5%) qu'en milieu urbain (9,2%), (AGVSA, 2017, p.31). La commune d'Abomey-Calavi connaît une urbanisation rapide ces dernières décennies. Entre 2002 et 2013, la superficie des plantations est passée de 2 144 hectares à 1010 hectares en 2013, soit 52 % des terres cultivables transformées au profit de l'agglomération (C. M. E. Capo, 2016, p.53). Une offre alimentaire très variée et diversifiée est proposée aux ménages urbains de la commune. Au vu de cette diversité alimentaire, le présent article cherche à analyser l'accessibilité des ménages aux aliments en tenant compte de leur état de sécurité alimentaire. Cette situation, suscite une interrogation majeure:

Comment les ménages urbains dans la Commune d'Abomey-Calavi ont-ils accès aux aliments ?

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche comprend: la collecte et le traitement des données puis l'analyse des résultats.

Données collectées

Différentes données ont été utilisées

- Les données collectées sont des données démographiques (effectif de la population et des ménages urbains) de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique qui ont permis de déterminer l'échantillon enquêté et permettent de voir l'évolution de la population de 1979 à 2013 et de réaliser des figures ;
- Les données sur la consommation alimentaire (basées sur le score de consommation alimentaire : indicateur proxy de l'accès des ménages aux aliments) des ménages, sur la vulnérabilité économique (part des dépenses alimentaires relativement aux autres biens /services consommés) des ménages et les données sur l'épuisement des actifs et les mécanismes de compensation appliqués ont été également collectées auprès des ménages urbains afin de calculer l'indice de l'état de la sécurité alimentaire dans la Commune d'Abomey-Calavi ;
- Données sur les différents modes d'accès des ménages aux aliments.

Techniques de collecte des données: Pour atteindre les objectifs fixés, trois techniques de collecte de données ont été mises à contribution : l'observation directe, l'enquête par questionnaires et les entretiens individuels. L'observation directe a permis de constater la croissance de la population, l'occupation du sol à travers les témoins des relocalisations résidentielles et l'entassement des habitants et d'appréhender l'état de la dégradation de l'environnement.

S'agissant des matériels utilisés, un appareil photographique numérique pour les prises de vues, un appareil GPS (Global Positioning System) pour la prise des coordonnées géographiques et les téléphones androïdes Smartphones dans lesquels le questionnaire ménages a été encodé, ont été utilisés.

Traitement des données: Les données collectées ont été traitées suivant la méthodologie de l'approche CARI. L'approche CARI (Consolidated Food Security Indicator Approach; approche consolidée pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire) a été développée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) afin d'appréhender la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions. Sur la base du CARI, chaque ménage enquêté a été classé selon un indice composite de sécurité alimentaire (Indice de Sécurité Alimentaire) en quatre catégories qui sont : sécurité alimentaire (SA), sécurité alimentaire limite (SAL), insécurité alimentaire modérée (IAM) ou insécurité alimentaire sévère (IAS). Les données traitées avec les logiciels STATA 15.1 et TABLEAU ont été classées suivant des scores bien définis pour chacun des indices de la sécurité alimentaire. L'algorithme de classification tient compte de la consommation alimentaire actuelle du ménage et de sa potentialité à soutenir sa consommation dans le futur. Comme le montre le tableau 1. Chaque ménage a été classé dans un groupe de sécurité alimentaire sur la base de simples calculs de moyenne en utilisant les scores atteints pour chaque indicateur sur l'échelle à quatre niveaux. Spécifiquement, le classement de chaque ménage est basé sur une simple moyenne du score du Statut Actuel et du score de Capacité de Survie. Ce dernier score est lui-même une simple moyenne du score de la part des dépenses alimentaires et du score d'épuisement des actifs.

Score de consommation alimentaire (FCS): Il représente la diversité alimentaire et l'apport nutritionnel des ménages. Le FCS est calculé en inspectant la fréquence à laquelle les ménages consomment des produits alimentaires des différents groupes alimentaires au cours d'une période de référence de 7 jours.

Tableau 1. Indice global de sécurité alimentaire dans la Commune d'Abomey-Calavi

Domaine		Indicateurs	1	2	3	4
Statut actuel	Consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	Consommation alimentaire acceptable		Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire pauvre
	capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	Part dépenses alimentaires	Moins de 50 % des dépenses consacrées à la nourriture	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture
		Epuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	Stratégies de stress	Stratégies de stress	Stratégies de crise
indice de sécurité alimentaire			Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère

Source : WFP, 2018

Echantillonnage: La méthode d'échantillon utilisée est celle du choix aléatoire. Les ménages ont été sélectionnés au sein des centres urbains de chacun des neuf arrondissements de la commune. Ces ménages sont enquêtés que s'ils ont au moins vécu pendant au moins 2 ans dans la commune d'Abomey-Calavi. La taille de l'échantillon a été calculée à partir de la formule de Daniel Schwartz (1995). Elle a été déterminée sur la base des données du RGPH4 de l'INSAE selon la formule ci-après : $X = Z\alpha^2 \frac{p}{q \cdot I^2}$

X= la taille de l'échantillon ; $Z\alpha = 1,96$ Ecart réduit correspondant à un risque α de 5% ; I^2 marge d'erreur qui est égale à 0,05 ; $p = n/N$; avec $p =$ proportion des ménages urbains par arrondissement. Au total, 442 ménages, 5 personnes ressources sont enquêtés.

Outils et matériel de collecte des données: Dans le cadre des enquêtes, plusieurs outils d'investigation sont utilisés. Il s'agit du guide d'entretien administré aux structures et personnes ressources et des questionnaires numérisés qui ont permis de recueillir les informations auprès des ménages et du guide d'observation.

Formule

$$FCS = \sum x_i * a_i$$

Où, FCS Score de consommation alimentaire
 - x_i Fréquences de consommation alimentaire = nombre de jours pendant lesquels chaque groupe alimentaire a été consommé au cours des 7 derniers jours
 - a_i Poids de chaque groupe alimentaire

- Les données requises sont collectées en fonction des denrées alimentaires habituelles consommées ;
- Les aliments sont regroupés en groupes d'aliments standards auxquels des poids ont été attribué en fonction de leur valeur nutritionnels ;

Vulnérabilité alimentaire: La vulnérabilité économique est mesurée en utilisant l'indicateur 'part des dépenses alimentaires'. Les données des dépenses alimentaires et non alimentaires suivant les trente derniers jours ayant précédé le jour de l'enquête ont été collectées pour établir la part des dépenses alimentaires. La formule utilisée est la suivante:

$$\text{Part dépenses alimentaires} = \frac{\text{food_monthly}}{\text{food_monthly} + \text{nonfood1_monthly} + \text{nonfood2_monthly}}$$

Capacité de survie basée sur les moyens de subsistance / épuisement des avoirs: L'indicateur des Stratégies de Survie basées sur les Moyens de Subsistance est calculé à partir d'une série de questions concernant l'expérience des ménages sur les difficultés liées aux moyens de subsistance dont l'épuisement des avoirs pendant les 30 jours qui ont précédé l'enquête. Toutes les stratégies sont classées en trois groupes généraux, incluant les stratégies dites de stress, celles dites de crise et celles dites d'urgence. Les ménages engagés dans des activités économiques de routine qui ne comprennent aucune de ces stratégies sont considérées être en sécurité alimentaire pour cet indicateur.

Calcul du taux d'accroissement de la population: Les taux d'accroissement démographique entre 1979 et 1992, entre 1992 et 2002 et entre 1979 et 2002 (INSAE, 2003) ont permis d'analyser la dynamique de la population dans la commune d'Abomey-Calavi. Ils ont été déterminés en utilisant la formule:

$$TAD = \left[\left(\frac{Pt - Po}{t} \right) / \left(\frac{Pt + Po}{2} \right) \right] \times 100$$

Avec, TAD : Taux d'accroissement démographique ; Pt : Population à la date t ; Po : population initiale ; t : durée.

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse des résultats a été possible en adoptant l'approche CARI (Consolidated Food Security Indicator Approach) pour mesurer l'insécurité Alimentaire au niveau des ménages urbains. Le CARI permet de combiner les indicateurs de sécurité alimentaire de façon systématique et transparente dans le but d'établir une classification explicite des ménages. Sur la base de CARI, chaque ménage enquêté est classé suivant un indice composite de sécurité alimentaire: en sécurité alimentaire, en sécurité alimentaire limitée, en insécurité alimentaire modérée ou en insécurité alimentaire sévère. L'approche permet en même temps de ressortir les indicateurs d'accessibilité des ménages aux aliments.

Situation Géographique de la Commune D'abomey-Calavi: La Figure 1 présente la situation géographique de la commune.

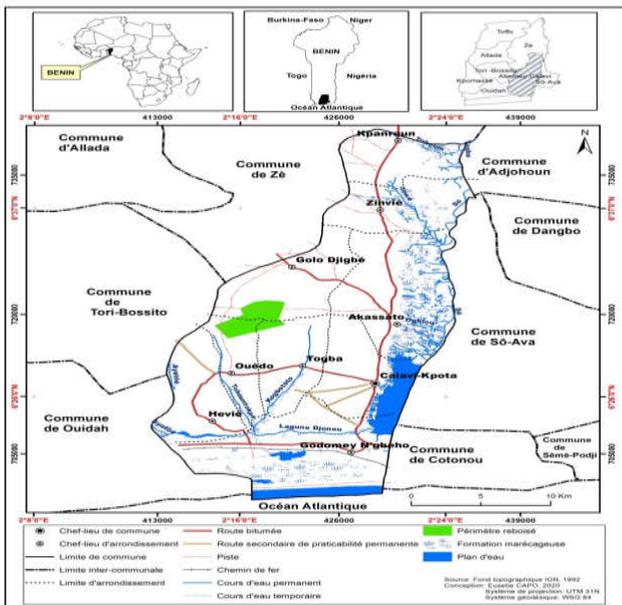


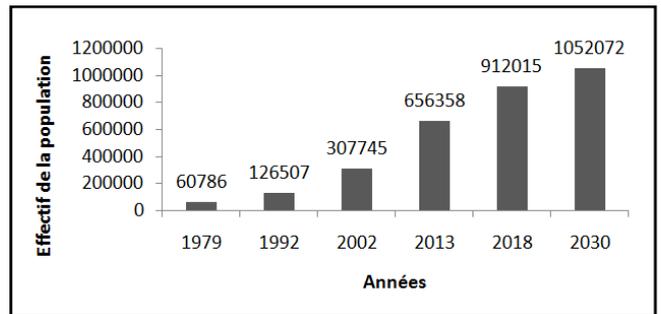
Figure 1. Situation géographique de la Commune d'Abomey-Calavi

La Commune d'Abomey-Calavi est située dans la partie sud de la République du Bénin. Elle est comprise entre 6°19'20" et 6°42'51" de latitude Nord et entre 2°11'45" et 2°25'15" de longitude Est. Elle est limitée au Nord par la Commune de Zè, au Sud par l'océan

Atlantique, à l'Est par les Communes de Sô-Ava et de Cotonou et à l'Ouest par les Communes de Tori-Bossito et de Ouidah. Elle s'étend sur une superficie de 539 Km² représentant 0,48 % de la superficie nationale du Bénin Baloubi (2013, p.11). La situation géographique de la commune favorise l'installation humaine et le développement de diverses activités économiques.

RESULTATS

Evolution de la population de la commune d'Abomey-Calavi: La population de la commune d'Abomey-Calavi à l'instar de celle des autres villes du Bénin augmente régulièrement d'année en année. Les recensements de la population réalisés dans le pays indiquent que le nombre d'habitants de la commune est passé de 60 786 habitants en 1979 à 656 358 habitants en 2013 (Figure 2).

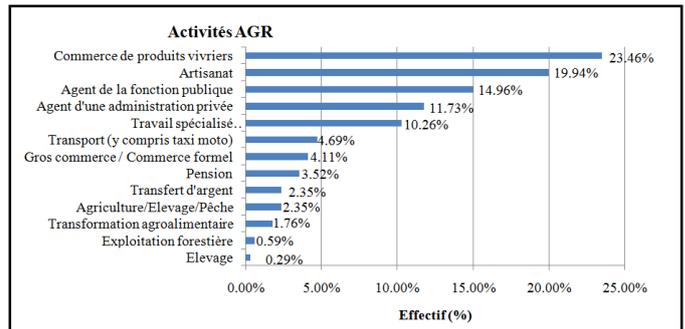


Source : INSAE, RGP4-2013

Figure 2. Evolution de la population de la commune d'Abomey-Calavi 1979 à 2013

Cette population est passée de 60 786 habitants en 1979 à 126 507 habitants en 1992, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5,8 % entre les deux années. En 2002, elle était de 307 745 habitants soit un taux d'accroissement annuel moyen de 9,30 % et de 656 358 habitants soit un taux d'accroissement annuel moyen de 6,7 % en 2013. Cette augmentation entraînant une extension de la ville vers les périphéries et engendre la réduction des terres cultivables.

Source de revenu et moyens d'existence: Les ménages enquêtés dans le cadre de cette recherche tirent leurs revenus de plusieurs activités. La figure 3 ressort les proportions des ménages en fonction de leurs activités génératrice de revenus (AGR).



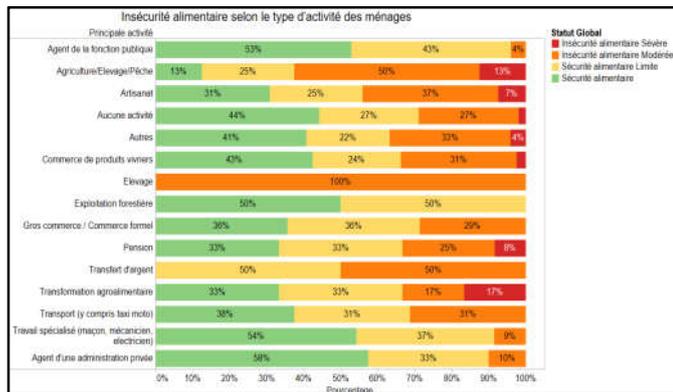
Source: Enquêtes de terrain, Décembre 2019

Figure 3. Activités génératrices de revenu des ménages

Selon les résultats des enquêtes, les ménages dans la commune d'Abomey-Calavi sont largement dominés par l'exercice des activités de vente des produits vivriers (23,46 %), l'artisanat (20 %), la fonction publique (15 %) et la fonction privée (11,73 %).

AGR et état de sécurité alimentaire: Les données traitées et analysées ont permis de constater que 42 % des ménages sont en sécurité alimentaire, 30% sécurité alimentaire limitée, 25 % en insécurité alimentaire modérée et 3 % en situation d'insécurité

alimentaire sévère. Les activités génératrices de revenu des ménages sont diversifiées et déterminent également l'état de sécurité alimentaire d'un ménage. La Figure 4 nous montre l'état de sécurité alimentaire des ménages selon leurs activité.

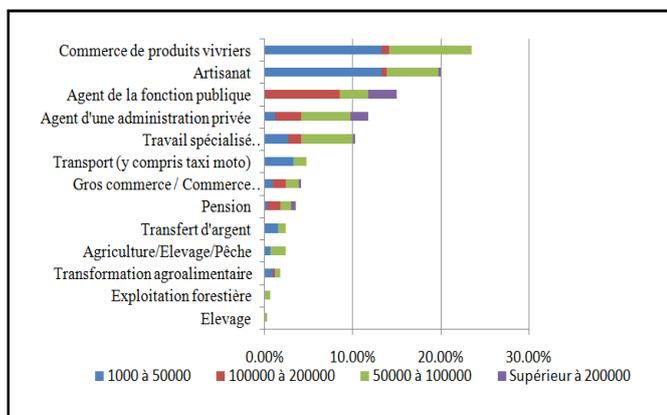


Source : Enquêtes de terrain, Décembre 2019

Figure 4. Etat de sécurité alimentaire des ménages par type d'activité AGR

De la Figure 4 il ressort que 58 % des chefs des ménages enquêtés exerce dans les administrations privées, 53 % dans la fonction publique, 54 % dans le travail spécialisé et 50 % exerce dans l'exploitation forestière. Ces catégories d'activités sont prépondérantes dans les milieux urbains (Godomey et Abomey-Calavi) et périurbains (Akassato, Togba, Hêvié, Ouèdo) et caractérisent des ménages en état de sécurité alimentaire. Les métiers ou professions des ménages dominés par une prévalence à l'insécurité alimentaire, sont constitués par l'agriculture (63 %), l'artisanat (44 %), la pension (pour les retraités, 35 %), la transformation agroalimentaire (34%). Les ménages caractérisés par ces types d'activités sont inégalement répartis à travers les arrondissements de la commune mais plus présents dans les périphéries des villes et dans les arrondissements ruraux.

Revenu mensuel par AGR: Le niveau de revenu des ménages est déterminant pour leur état de vulnérabilité. La figure 42 montre les niveaux de revenu par catégorie d'activité de chaque ménage. Les ménages exerçant des activités de commerce de produits vivriers, Artisanat, Agent de la fonction publique, agent d'une administration privée et autre travail spécialisé présentent une marge importante de revenu mensuel situé entre 50 000 FCFA et 100 000 FCFA. La particularité est qu'une partie des agents de la fonction publique et ceux de l'administration privée perçoivent un revenu mensuel supérieur à 200 000 FCFA.



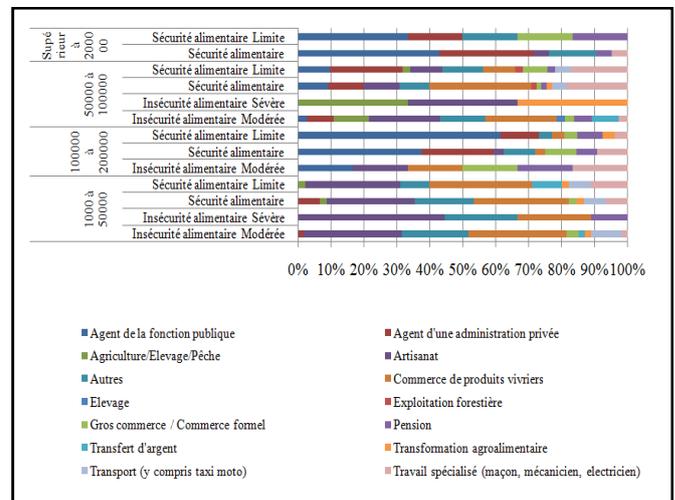
Source : Enquêtes de terrain, Décembre 2019

Figure 5. Revenu des ménages selon le type d'AGR

Une petite proportion (moins de 2 %) des ménages exerçant des activités de gros commerce et les pensionnaires aussi perçoivent

également un revenu supérieur à 200 000 FCFA. Les ménages faisant parti de ces catégories de type d'activité sont moins vulnérables à l'insécurité alimentaire et ont un accès facile aux aliments.

Revenu par ménage selon l'état de sécurité alimentaire et le type d'AGR: La catégorisation des AGRs par état de sécurité alimentaire selon les revenus des ménages est représentée dans la figure 6 ci-dessous.



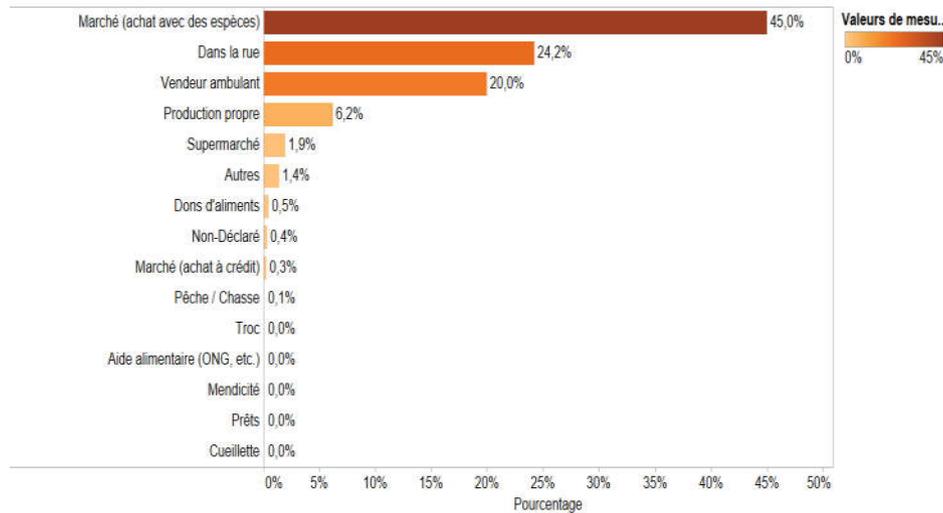
Source : Enquête de terrain, Décembre 2019

Figure 6. Revenu par ménage selon l'état de sécurité alimentaire et le type d'AGR

La figure 6 montre que les ménages ayant des revenus mensuels supérieurs à 200 000 FCFA sont en état de sécurité alimentaire (SA) et en sécurité alimentaire limite. Les activités concernées sont notamment la fonction publique (42,86% en SA), la fonction privée (28,57% en SA), gros commerce/commerce formel et une faible proportion de pensionnaires et des personnes exerçant des activités spécialisées. On remarque que les revenus de l'ordre de 100 000 à 200 000 pour les mêmes catégories d'activités induisent l'apparition des classes de ménages en insécurité alimentaire modérée. De même, lorsque le revenu du ménage se retrouve entre 50 000 et 100 000, il induit l'apparition des catégories de ménages en insécurité alimentaire sévère, dominés par le secteur de l'artisanat, de la transformation agro-alimentaire et les agriculteurs. Moins de 50 000 FCFA de revenu, n'apparaît pas les ménages qui sont dans la fonction publique. Pour ceux dans l'administration privée, ils sont en sécurité alimentaire et moins d'un pourcent en IAS. Ceux qui sont dans l'artisanat et le commerce de produits vivriers, avec les revenus de moins de 50 000 FCFA dominent tous les autres secteurs d'activités quel que soit la catégorie de sécurité ou d'insécurité alimentaire dans ils appartiennent. Au total, moins les revenus des ménages baissent, plus importante est leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. La diversification des sources de revenus peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

Accès physique aux aliments: L'accès aux aliments au niveau des différentes sources par les ménages selon leurs états de sécurité alimentaire ainsi que les distances parcourues par ces ménages vers les lieux d'approvisionnement sont présentés dans la section présente.

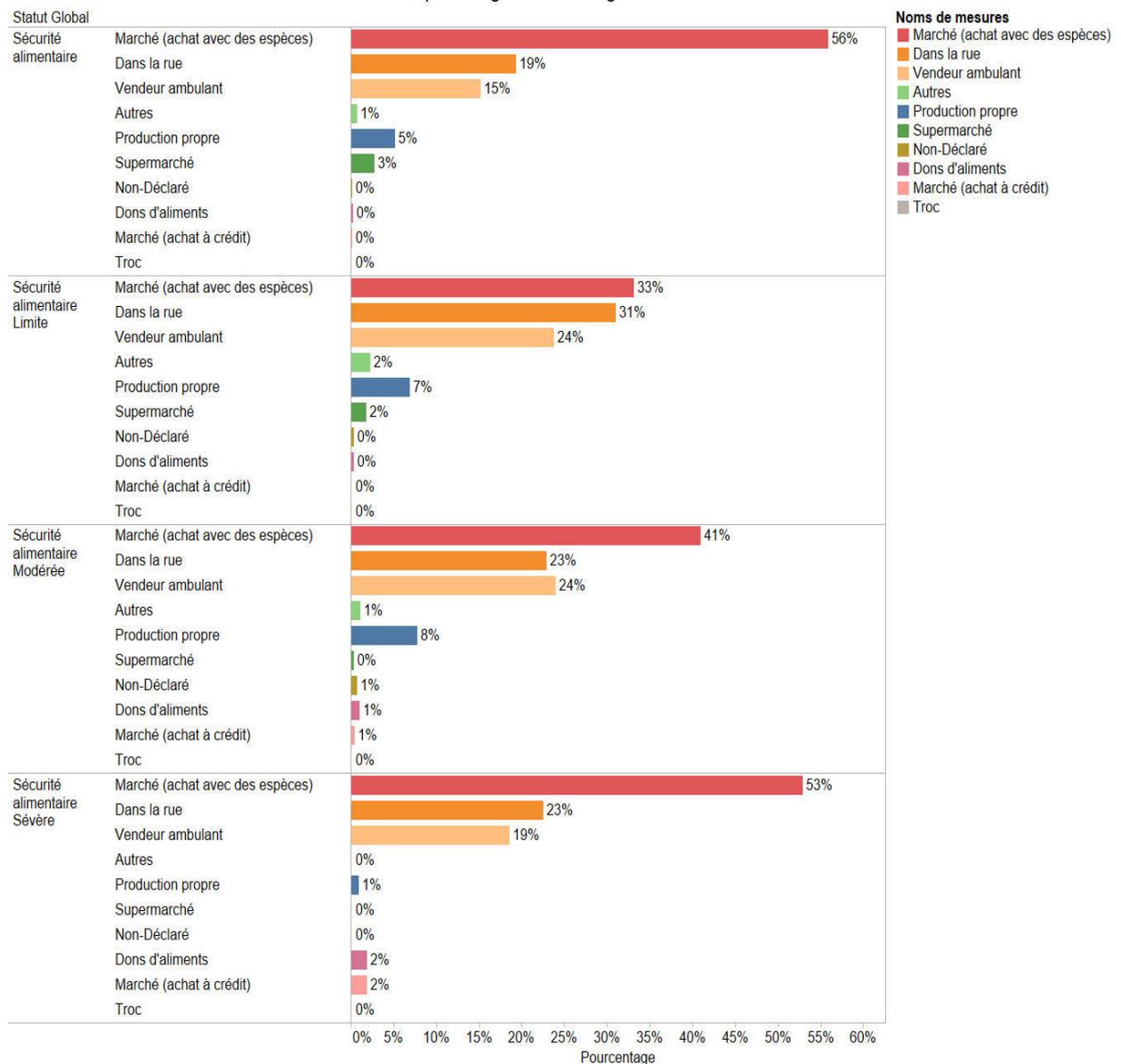
Sources d'approvisionnement alimentaire: Les marchés, les rues et les vendeurs ambulants, sont les principaux lieux d'approvisionnement des ménages enquêtés. La Figure 7 présente les sources d'approvisionnement des ménages. La source d'acquisition ou d'achat principale des aliments par les ménages est le marché. 45 % des ménages enquêtés affirme s'approvisionner dans les marchés. 24,2 et 20 % des ménages s'approvisionne respectivement dans la rue et auprès des vendeurs ambulants. Une petite proportion (6,2%) des ménages quant à eux vivent de leur propre production.



Source : Enquêtes de terrain, Décembre 2019

Figure 7. Sources d'approvisionnement alimentaire des ménages

Sources d'aliments par catégorie de ménage

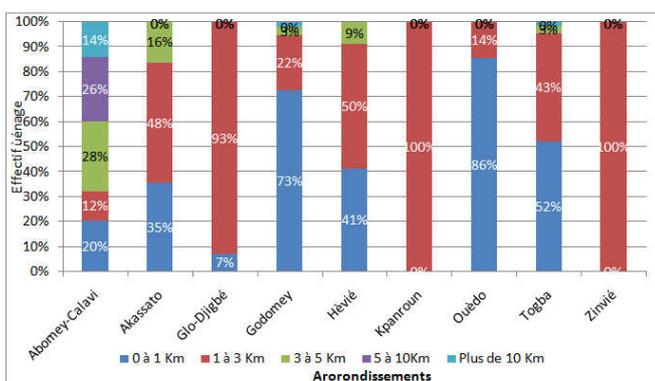


Source : Enquêtes de terrain, Décembre 2019

Figure 8. Source d'approvisionnement des ménages selon leur état de sécurité alimentaire

Les sources d'approvisionnement selon les différentes catégories de sécurité alimentaire sont présentées dans la Figure 8. Les ménages en situation de SA (56 %) et d'IAS (53 %) s'approvisionnent dans les marchés. Les ménages en sécurité alimentaire (2 à 3 %) sont s'approvisionnent dans les supermarchés et ne bénéficient pas de don d'aliment, et ne font pas des achats d'aliments à crédit comme c'est le cas pour les 2 % des ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire sévère dont la majorité se retrouve dans les arrondissements ruraux. Les ménages en sécurité alimentaire limite (31 %) s'approvisionnent auprès des vendeurs situés dans les rues plus que les ménages en SA, IAM et IAS. Il ressort aussi des résultats que 24 % des ménages en SAL et IAM s'approvisionnent auprès des vendeurs ambulants. Et cette proportion est la plus élevée comparativement à celles des ménages en SA (15 %) et en IAS (19 %). Les ménages bénéficiant de leur propre production sont moins de 10 % dans les catégories de SA, SAL, ISM et moins d'un pourcent dans la catégorie d'IAS. Une petite proportion (2%) de ces derniers fait des achats à crédit au marché et bénéficie de dons alimentaires, ce qui n'est pas le cas d'aucun autre ménage des autres catégories de sécurité alimentaire. Dans la Commune d'Abomey-Calavi, tous les ménages enquêtés s'approvisionnent auprès des différentes sources, sauf qu'ils ne font pas de troc d'aliment. Aussi, les ménages en sécurité alimentaire ne font pas des achats d'aliment à crédit, ni vivent de dons alimentaires comme cela est le cas des ménages en insécurité alimentaire. Ces derniers par contre ne font pas d'achats alimentaires dans les supermarchés, comme c'est le cas pour les ménages en sécurité alimentaire. L'accès aux aliments par les ménages est fonction des revenus de ces derniers mais aussi de la disponibilité des aliments dans l'environnement de vie des ménages.

Distance entre Maisons et marchés d'approvisionnement alimentaire: L'accès physique à l'alimentation dépend en premier lieu de l'environnement bâti (présence de points d'entrée des aliments et infrastructures permettant d'y accéder). L'accès aux marchés est présenté selon la distance que doit parcourir un ménage de son lieu d'habitation pour se rendre au marché le plus proche. Selon les enquêtes réalisées, respectivement 49 %, 33 %, 10 %, 5 % et 4 % des ménages parcourent des distances entre 0-1 Km, 1-3 Km, 3 – 5 Km, 5 – 10 Km et plus de 10 Km depuis leur maison avant de se rendre dans le marché le plus proche pour s'approvisionner en denrées alimentaires. Plus de 80 % des ménages ont donc un marché situé dans un rayon de 3 Km de leur maison, ce qui leur facilite l'accès aux marchés. Les distances parcourues par les ménages dans chacun des arrondissements sont présentées dans la figure 46 ci-dessous. Cette théorie est vérifiée quand on examine de près les résultats affichés dans la Figure 9.



Source : Enquêtes de terrain, Décembre 2019

Figure 9. Distance Maison – Marchés locaux

De l'analyse de la figure, il ressort que dans les arrondissements de Godomey, Ouèdo et Togba, plus de 50 % des ménages parcourent une distance entre 0 – 1 Km pour se rendre au marché avec ceux de Godomey en tête (73 % des ménages). Les points d'entrée des aliments sont proches des ménages dans les milieux urbains. On se rend également compte que dans cette zone urbaine certains ménages ont un accès limité, voire inexistant, aux aliments en raison de

l'absence ou du faible nombre de «points d'entrée des aliments» dans un rayon raisonnable. Par contre aucun ménage ne parcourt moins 1 km pour se rendre dans leurs marchés dans les arrondissements de Kpanroun et Zinvié qui sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Les arrondissements de Zinvié, Kpanroun et Glo-Djigbé présentent les proportions les plus importantes des ménages, pour respectivement, 100 %, 100 % et 93 % qui parcourent entre 1-3 Km de distance de leur maison pour se rendre au marché. L'arrondissement d'Abomey-Calavi quant à lui, présente toutes les possibilités de distances avec plus de 50 % des ménages enquêtés qui parcourent une distance entre 3 – 10 Km avant de se rendre dans un marché. Dans les arrondissements urbains et périurbains les marchés sont plus proches des ménages enquêtés que dans les arrondissements ruraux. Cet éloignement des marchés des ménages de ces zones, sollicite auprès des ménages concernés plus des moyens financiers et matériels pour parcourir les distances. Cet aspect peut bien contribuer à accentuer l'insécurité alimentaire vu la distanciation géographique importante entre le ménage et son lieu d'approvisionnement.

DISCUSSION

Les résultats de cette recherche montrent que, à Abomey-Calavi, la sécurité alimentaire touche 42 % des ménages, la sécurité alimentaire limite 30 % des ménages, l'insécurité alimentaire limite 25 % des ménages et 3 % des ménages sont en insécurité alimentaire sévère. Ces chiffres comparés à ceux ressortis lors des enquêtes de l'AGVSA (TBS, 2017 p.59) ont connus des modifications. En effet en 2017 la sécurité alimentaire touche 77,2 % des ménages ; la sécurité alimentaire légère 17,3 %, l'insécurité alimentaire modérée 5,5 % des ménages et 0 % des ménages sont en insécurité alimentaire sévère. On remarque que l'insécurité alimentaire des ménages est grandissante au cours de ces dernières années. Aussi, de cette recherche, il est ressorti que les ménages urbains sont moins vulnérables à l'insécurité alimentaire comme cela est le cas des ménages situés dans les arrondissements ruraux. Ce résultat est conforme à ceux de (PAM 2009, p. 10) sur l'état de la sécurité alimentaire au Mali. En effet selon le PAM, « Les ménages urbains sont moins confrontés à l'insécurité alimentaire. En mars 2008, seulement 1% des ménages urbains était en insécurité alimentaire sévère contre 8% en milieu rural et 7% des ménages urbains étaient en insécurité alimentaire modérée contre 18% en milieu rural ». Les résultats ont également montré que les ménages dans les zones rurales ont accès difficilement aux aliments. C'est ce même résultat qui est ressorti des résultats d'étude du CILSS (2004, p.3). En effet pour le CILSS « En milieu urbain, la consommation de riz représente entre 80-90 % de la totalité des céréales consommées. Pour les autres céréales en l'occurrence le maïs et le fonio, leur consommation reste marginale et limitée dans le temps ; il en est de même pour le blé consommé sous forme de pain, mais dont l'accessibilité reste difficile surtout pour les ruraux ». L'accès aux aliments selon cette étude du CILSS montre un pourcentage élevé des ménages aux aliments en milieu urbain et un accès difficile aux aliments en zones rurales.

CONCLUSION

La croissance urbaine est induite par l'évolution de la démographie. Ces dernières années, la Commune d'Abomey-Calavi a connu un dédoublement de l'effectif de sa population. Cette situation cause une consommation accélérée de l'espace naturel et un accroissement de la superficie de l'agglomération. La production agricole est en baisse, et les aliments importés débordent les marchés locaux de la Commune. L'accessibilité de ces marchés, par les ménages pour s'approvisionner en denrées est fonction des revenus dont ils disposent, directement liés à leurs activités génératrices de revenu et la disponibilité des aliments dans l'environnement alimentaire. Dans la commune d'Abomey-Calavi, les ménages qui travaillent dans des structures publiques et privés ont un meilleur accès aux aliments et un bon état de la sécurité alimentaire. Les ménages vivant des autres secteurs d'activités oscillent entre la sécurité alimentaire et l'insécurité alimentaire, même si cette dernière affecte plus les ménages ruraux. L'éloignement des sources d'approvisionnement alimentaire des

ménages favorise également un faible accès des ménages aux aliments notamment en zone rurale où les marchés sont moins existants et très moins animés. Cette recherche démontre l'importance de contribuer au renforcement des moyens d'existence des ménages, en particulier ceux en zone rurale pour leur permettre d'améliorer leur état de sécurité alimentaire. Aussi, le rapprochement des sources d'approvisionnement des ménages locaux, leur permettra d'accéder plus facilement aux aliments dont ils ont besoin et de réduire les dépenses de transport auxquelles ils font face lorsque parfois ils sont obligés de parcourir de longue distance avant d'acheter les aliments de leurs choix.

REFERENCES

- AGVSA (2017), *Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire* 2017, 171 p.
- AHOMADIKPOHOU Louis Dèdègbè 2015, *Production agricole et sécurité alimentaire dans le département de l'Atlantique au sud du Bénin : diagnostic et perspectives*. Thèse de Doctorat Unique. EDP-FLASH-UAC, 235 p.
- BALOUBI Makodjami David, 2013, *Dynamique démographique, urbanisation et perspectives de développement de la commune d'Abomey-Calavi (Sud-Bénin)*. Thèse de Doctorat unique de géographie, EDP/FLASH/UAC, 328 p.
- CAPO Cossi Mawuna Eusèbe, 2016, *Causes et conséquences socio-économiques de la dynamique démographique dans la Commune d'Abomey-Calavi*. Mémoire de maîtrise, UAC, 81 p.
- Comité Inter-Etats permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), 2004, Procédure d'identification des populations vulnérables et des zones à risque dans les pays du CILSS, Ouagadougou, CILSS, 29 p.
- Gnele Edgard José (2010), *Dynamique de planification urbaine et perspectives de développement durable à Cotonou (République du Bénin)*. Thèse de Doctorat Unique EDP-FLASH-UAC, 338 p.
- INSAE, 1979, *Cahier des villages et quartiers de ville au Bénin, RGPH-1*, 338 p.
- INSAE, 1992, *Deuxième recensement général de la population et de l'habitation*. MPRE, Cotonou, 48 p.
- INSAE, 2002, *Caractéristiques générales de la population : résultats définitifs (RGPH3)*, Cotonou, Bénin, 93 p.
- INSAE, 2013, *Rapport provisoire des résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4)*, Cotonou, Bénin, 93 p.
- Programme Alimentaire Mondial (2018), *Guide technique de l'approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire (CARI)*, 56 p.
- Programme Alimentaire Mondial, 2009, *Etude de base de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, 97 p.
- TBS, 2017, *Tableau de Bord Social*, Mairie Abomey-Calavi, 92 p.
- VIGNINOUS Toussaint, 2010, *La périurbanisation de Porto-Novo : dynamique et impacts environnementaux*. Thèse de Doctorat Unique, EDP-FLASH-UAC, 371 p.
